



Le 10 mai 2013

Pour diffusion immédiate

## **L'Irlande et le Canada collaborent à améliorer l'entente de la Mobilité internationale pour les géoscientifiques professionnels**

Vancouver — Géoscientifiques Canada se fait un plaisir d'annoncer la signature d'un Accord de reconnaissance mutuelle avec l'Institut de géologie de l'Irlande, le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Cet Accord améliorera la mobilité internationale des géoscientifiques en permettant aux géoscientifiques agréés d'un pays de recevoir leur permis d'exercice dans l'autre pays sans difficulté. Sous cet Accord, la désignation ("P.Geo") du géoscientifique professionnel canadien sera considérée l'équivalence utilisée en Irlande pour le géoscientifique professionnel, c'est-à-dire, ("P.Geo"). L'Accord permettra également d'accélérer le traitement des inscriptions professionnelles des géoscientifiques irlandais qui désirent un permis d'exercice sur le territoire canadien et des géoscientifiques canadiens qui désirent un permis d'exercice sur le territoire irlandais.

M. Timothy Corkery, P.Geo, président de Géoscientifiques Canada commenta la nouvelle : « Nous sommes vraiment heureux d'avoir pu collaborer à initier ce premier accord international de reconnaissance mutuelle pour la profession de la géoscience canadienne avec l'institut de géologie de l'Irlande. Pour nous aider à formuler ce premier accord, nous nous sommes référés à un accord semblable entre les professions d'ingénierie canadiennes et irlandaises signé en 2009. Nous avons effectivement trouvé la pertinence en ce qu'au Canada, plusieurs de nos associations membres régulent les géoscientifiques et les ingénieurs sous un même corps professionnel ».

L'Institut de géologie de l'Irlande (IGI) a un accord de reconnaissance mutuelle (ARM) avec la Société géologique britannique de Londres qui est responsable de la désignation ("CGeol") pour le géologue agréé depuis 2001. L'IGI détient également un ARM avec des corps professionnels semblables en Australie (AusIMM), aux États-Unis (AIPG) et en Afrique du Sud (SAPNSC). L'IGI est un membre actif de la Fédération européenne de géologie et est reconnue comme étant l'agence d'autorisation pour l'obtention des permis d'exercice en Irlande et responsable de la désignation géologique européenne ("EurGeol").

M. Corkery ajouta : « Ce nouvel Accord est l'aboutissement du travail énorme amorcé plusieurs années déjà dans le cadre du projet de Géoscientifiques Canada de formation internationale en géoscience qui s'est terminé en 2012. Ce projet a été subventionné par le Programme de reconnaissance de titres de compétences étrangers du Gouvernement du Canada. Un des objectifs du projet était de soutenir toutes activités menant à de possibles accords internationaux de reconnaissance mutuelle avec des autorités de réglementation géoscientifiques de plusieurs pays. Nous nous devons de remercier tous les bénévoles géoscientifiques et membres du personnel de nos associations membres au Canada qui ont travaillé dur sur ce projet et aussi merci à tous nos collègues irlandais qui ont tout autant pris ce projet à cœur et qui ont contribué à son succès ».



Le président de l'Institut de géologie de l'Irlande, Dr. Deirdre Lewis, P.Geol, a lui aussi commenté la nouvelle : « Cet Accord est un accomplissement considérable pour l'Institut et pour la géoscience des deux côtés de l'Atlantique, surtout en se basant sur la situation actuelle concernant la mobilité internationale d'un grand nombre de géologues professionnels et la demande croissante de personnes « compétentes » pour la présentation de rapports aux autorités statutaires et au marché boursier à travers le monde. Nous sommes extrêmement heureux d'avoir atteint ce niveau de professionnalisme avec nos collègues de Géoscientifiques Canada ».

L'Accord a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Institut de géologie de l'Irlande en décembre 2012 et par le Conseil d'administration de Géoscientifiques Canada en mars 2013. Il entrera en vigueur au Canada lors de sa ratification par les associations membres de Géoscientifiques Canada. L'Accord est en vigueur en Irlande dès à présent.

Géoscientifiques Canada est un organisme national rassemblant les 10 organismes de réglementations/ordres provinciaux et territoriaux qui régulent l'exercice et les permis d'exercice de la géoscience au Canada. La profession de la géoscience, qui englobe plusieurs champs d'exercices spécialisés, comprend actuellement plus de 13 000 géoscientifiques professionnels et apprentis-géoscientifiques à travers le Canada.

Géoscientifiques Canada a pour mission de veiller à l'élaboration continue de normes élevées en matière d'attribution de permis d'exercice et de pratique des géosciences, de faciliter la mobilité des professionnels aux plans national et international et de favoriser la reconnaissance des géoscientifiques canadiens.

Géoscientifiques Canada est le nom d'affaires du Conseil Canadien des géoscientifiques professionnels.

- 30 -

Contact :  
Oliver Bonham, P.Geol.  
DG – Géoscientifiques Canada  
604.412.4888  
[www.ccpge.ca](http://www.ccpge.ca)